



Périgueux, le 2 mai 2014,

Objet : mouvement et postes bloqués

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous voulons par ce courrier exprimer notre amertume concernant les postes « retirés » du mouvement pour servir de supports aux lauréats du concours.

Nous avons été informés en groupe de travail du blocage d'une vingtaine de postes. Lors de l'ouverture du serveur, le 11 avril, nous avons découvert, en même temps que nos collègues, une liste de 36 postes vacants bloqués ! Nous regrettons donc l'absence de consultation préalable sur ce sujet.

Vous vous étiez engagée à ne bloquer qu'un nombre réduit de postes pendant le mouvement principal et à ajuster, suivant les besoins, en deuxième phase du mouvement. Pour l'heure, le nombre et le choix des postes vont interdire pratiquement toute mobilité à nos collègues à l'intérieur des secteurs les plus demandés lors du mouvement intra-départemental.

Nous vous demandons donc, de revoir cette liste des postes bloqués et de la ramener à un nombre supportable pour permettre la mobilité réelle de nos collègues à l'intérieur du département.

Veillez agréer, Madame l'Inspectrice académique, l'expression de nos salutations distinguées.

Jérôme BOUSQUET  
Secrétaire départemental SE-Unsa

Vanda Bonnamy  
co secrétaire départementale SNUipp-FSU